



9^{ME} FORUM MONDIAL
DE L'EAU | DAKAR 2022



Rapport de la Seconde Réunion des Parties prenantes du 9^{ème} Forum mondial de l'eau « Dakar 2022 »

CICAD-Diamniadio, 14-15 octobre 2021



SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	5
II. SESSION D'OUVERTURE	6
III. SESSIONS THEMATIQUES	8
Présentation des messages-clés des 4 priorités	8
SECURITE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	9
<i>A- Les propositions de sessions</i>	9
<i>B- Les propositions de messages politiques</i>	10
EAU POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL	11
<i>C- Les propositions de sessions</i>	11
<i>D- Les propositions de messages politiques</i>	12
COOPERATION	14
<i>E- Les propositions de sessions</i>	14
<i>F- Les propositions de messages politiques</i>	15
OUTILS ET MOYENS	16
<i>G- Les propositions de sessions</i>	16
<i>H- Les propositions de messages politiques</i>	17
IV. RESULTATS DES SESSIONS INTERACTIVES	19
SECURITE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	21
• Messages à l'attention des Chefs d'Etat	21
• Messages à l'attention des Ministres	21
• Messages à l'attention des Parlementaires	22
• Messages à l'attention des Autorités Locales	22
• Messages à l'attention des Autorités de Bassin	22
EAU POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL	23
• Messages à l'attention des Chefs d'Etat	23
• Messages à l'attention des Ministres	23
• Messages à l'attention des Parlementaires	24
• Messages à l'attention des Autorités Locales	24
• Messages à l'attention des Autorités de Bassin	25

COOPERATION	25
• Messages à l'attention des Chefs d'Etat	25
• Messages à l'attention des Ministres	25
• Messages à l'attention des Parlementaires	26
• Messages à l'attention des Autorités Locales.....	26
• Messages à l'attention des Autorités de Bassin.....	26
OUTILS ET MOYENS.....	27
• Messages à l'attention des Chefs d'Etat	27
• Messages à l'attention des Ministres	27
• Messages à l'attention des Parlementaires	28
• Messages à l'attention des Autorités Locales	28
• Messages à l'attention des Autorités de Bassin	23
V. PANEL DE HAUT NIVEAU	29
VI. SESSIONS PARALLELES INFORMATIVES.....	31
<i>Session informative sur l'« Initiative Dakar 2022 ».....</i>	<i>31</i>
<i>Session informative sur la logistique du Forum et la feuille de route jusqu'au Forum.....</i>	<i>31</i>
<i>Réunions des segments politiques.....</i>	<i>32</i>
<i>Réunions des jeunes</i>	<i>32</i>
VII. CEREMONIE DE CLOTURE.....	33
VIII. ANNEXES	35
<i>Format de la réunion.....</i>	<i>35</i>
<i>Couverture presse.....</i>	<i>35</i>
<i>Santé et sécurité.....</i>	<i>35</i>

I. INTRODUCTION

La 2^{ème} réunion des Parties prenantes du 9^{ème} Forum mondial de l'eau s'est tenue les 14 et 15 octobre 2021 au Centre International de Conférences Abdou Diouf (CICAD) de Diamniadio sous la présidence de Monsieur Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'eau et de l'assainissement. Co-organisée par le Secrétariat exécutif du Forum, le Conseil mondial de l'eau et la ville de Dakar, la réunion avait pour objectif (i) de délibérer sur les propositions des groupes de travail, (ii) de fournir des contributions politiques significatives en vue de l'élaboration du programme final du Forum, (iii) de faire le point sur l'initiative Dakar 2022 et (iv) de partager les informations logistiques du Forum. La réunion a enregistré la participation de 890 acteurs venant de 40 pays, dont 430 en présentiel et 460 en virtuel.

Des acteurs impliqués dans la formulation du contenu thématique ont pris part à la rencontre, notamment les membres du Comité de pilotage international du Forum, les membres des groupes de travail, les partenaires stratégiques. Ont également participé à la rencontre, des représentants des différents groupes d'acteurs de la communauté mondiale de l'eau, les politiques, la société civile, les jeunes, les femmes, les universitaires et chercheurs, le secteur privé, etc.

Le programme de la réunion incluait la session d'ouverture, les sessions thématiques, le panel de haut niveau, les sessions parallèles informatives, la session de clôture, ainsi que les rencontres des segments politiques organisées en marge des travaux.



II. SESSION D'OUVERTURE



Sous la présidence effective de Monsieur Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal, la session d'ouverture a été marquée successivement par des messages forts d'engagement et de mobilisation de plusieurs personnalités.

- Monsieur Abdoulaye SENE, Secrétaire exécutif du 9^{ème} Forum mondial de l'eau, a souhaité la bienvenue aux participants physiquement présents ou connectés, avant de présenter la rencontre des parties prenantes comme une étape clé de la préparation du 9^{ème} Forum mondial de l'eau, qui doit permettre d'en consolider le contenu thématique et d'en fixer le programme. Il a salué le travail remarquable abattu par les 23 groupes de travail mis en place et animés via la plateforme DISSO, qui a permis l'interaction de plus d'un millier d'acteurs, malgré le contexte de la Pandémie.

Il a indiqué que les conditions sont réunies pour donner au Forum de Dakar une dimension exceptionnelle et historique qui contribuera par des programmes et des actions aux grands événements internationaux et aux engagements mondiaux tels que l'atteinte des ODD ou l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

- Monsieur Babacar MBENGUE, représentant Madame Soham El WARDINI, Maire de Dakar, co-organisatrice et hôte du Forum, a assuré que la Ville de Dakar ne ménagera aucun effort pour la réussite du Forum. Il a souligné le rôle et l'importance du niveau local, et réaffirmé la volonté, pour la Ville de Dakar, de relever le défi au plan de la qualité de l'accueil et du contenu du Forum.

- Monsieur Patrick LAVARDE, représentant Monsieur Loïc FAUCHON, Président du Conseil mondial de l'eau, a rappelé la dimension politique de l'évènement et la pertinence d'associer les élus, les gouvernements nationaux et locaux, pour que les conclusions des experts puissent être prolongées par la volonté politique. Il a rappelé l'immense défi de l'eau dans un contexte de croissance démographique et des changements climatiques et la nécessité d'apporter des réponses concrètes à ce challenge planétaire.
- Monsieur Youssou NDOUR, Ministre Conseiller, Ambassadeur du 9ème Forum mondial de l'eau, à travers un message vidéo, a déclamé à l'assistance un poème en wolof qui met en exergue les dimensions multiples de l'eau, ressource vitale qui doit être préservée, avant de souhaiter plein succès aux travaux.
- Son Excellence Monsieur Tatsuo ARAI, Ambassadeur du Japon, à travers un message vidéo, a souligné l'importance que son pays accorde au Forum de Dakar dans le contexte de la pandémie et des changements climatiques. Il a rappelé l'engagement de son pays avec la communauté internationale en faveur des ODD, et relevé les nombreuses initiatives du Japon dans le domaine de l'eau au Sénégal, qui seront présentées lors de la TICAD 8 prévue en 2022 et qui coïncidera avec le mandat du Sénégal à la tête de l'UA.
- Son Excellence Monsieur Philippe LALLIOT, Ambassadeur de la France, à travers un enregistrement vidéo, a parlé des enjeux planétaires de l'eau qui est au cœur des problématiques de développement et de la coopération franco-sénégalaise. Il a rappelé qu'un protocole de coopération a été signé avec le Sénégal pour l'organisation du Forum, et réitéré l'engagement de la France à contribuer pleinement au succès de l'évènement.
- Son Excellence Monsieur Taleb BARRADA, Ambassadeur du Maroc, a rappelé que le Sénégal avait placé son mandat au Conseil de Sécurité des Nations unies sous le thème de la paix et la sécurité autour de l'eau. Il a salué les efforts du Sénégal pour la tenue du Forum pour la seconde fois en Afrique, après la première édition organisée à Marrakech en 1997. Il a annoncé la mise en place d'un pavillon du Maroc et confirmé la remise traditionnelle du Prix Hassan II de l'eau dont le montant connaîtra une hausse substantielle, pour marquer l'engagement du Royaume du Maroc auprès du Sénégal pour la réussite du 9ème Forum Mondial de l'eau.
- Monsieur Serigne Mbaye THIAM, Ministre de l'Eau et de l'Assainissement a souhaité la bienvenue aux participants en présentiel et en virtuel et remercié l'ensemble des partenaires qui apportent leur soutien au Sénégal pour donner au 9ème Forum Mondial de l'eau un caractère exceptionnel. Après avoir rappelé le report du Forum à cause de la pandémie et l'efficacité des solutions mises en œuvre à travers la plateforme DISSO, il a souligné les progrès importants réalisés par le Sénégal en vue d'apporter des réponses concrètes pour relever les défis d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Il a réaffirmé l'importance que le Chef de l'Etat du Sénégal accorde au 9ème Forum, en prenant la décision d'organiser le Sommet des Chefs d'Etat, en parallèle avec les segments politiques de haut niveau. Il s'est réjoui de l'approche multi-acteurs, inclusive qui se traduit par la participation des élus et de la société civile à côté des experts et décideurs. Il a affirmé que tout sera mis en œuvre pour assurer le succès du Forum, et salué le travail de qualité accompli par l'équipe du Secrétariat Exécutif qu'il a encouragé à poursuivre dans cette voie.

III. SESSIONS

THEMATIQUES

PRÉSENTATION DES MESSAGES-CLÉS DES 4 PRIORITÉS



Quatre sessions thématiques centrées sur la présentation et la stabilisation des actions clés issues du processus de formulation du contenu thématique, en référence aux quatre priorités du Forum et des messages politiques clés y afférents, ont été organisées, sous la modération de Monsieur Thomas Van WAEYENBERG.

Les présentations introductives de ces sessions thématiques ont été faites en séance plénière par les Co-chairs :

- le Professeur Alioune KANE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal), pour la priorité « Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement » ;
- le Professeur Rabi MOHTAR, AUB, Liban/ TAMU – USA, pour la priorité « Eau pour le Développement rural » ;
- Monsieur Ababacar NDAO, Secrétaire général de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG), pour la priorité « Coopération » ;

- Mme Aziza AKHMOUCH, de l'OCDE, pour la priorité « Outils et moyens » (Finance-Gouvernance et innovation).

Les thématiques centrales et transversales ont été ainsi stabilisées en vue de l'élaboration du programme final du Forum. Au total, 92 sessions ont été validées dont 21 pour la priorité « sécurité de l'eau et de l'assainissement », 22 pour la priorité « eau pour le développement rural », 23 pour la priorité « coopération » et 26 pour la priorité « outils et moyens ». Lesdites sessions sont synthétisées ci-après.



SECURITE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

A Les propositions de sessions

ACTION		PROPOSITION DE SESSION	
Code	Intitulé	Code	Intitulé
1A.	Mettre en œuvre le droit à l'eau et à l'assainissement et fournir un accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les situations d'urgence	1A1	Mettre en œuvre le droit humain d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement dans les situations d'urgence - Accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène : de l'urgence au développement
		1A2	Mettre en œuvre le droit humain à l'eau
		1A3	Mettre en œuvre le droit humain à l'assainissement
1B.	Améliorer la qualité de l'eau et la gestion des déchets	1B1	Traiter tous les types de pollution de l'eau, y compris les polluants industriels et les contaminants d'intérêt émergent
		1B2	Mettre en œuvre la protection de la qualité de l'eau par le biais d'une gouvernance saine, en utilisant une approche multipartite inclusive et une élaboration des politiques fondée sur la connaissance
		1B3	Appliquer des solutions fondées sur la nature, notamment des infrastructures vertes, pour améliorer la qualité de l'eau et les ressources en eau
		1B4	Mettre en place des systèmes d'assainissement adaptés aux contextes locaux et conformes aux normes en privilégiant la réutilisation des sous-produits (économie circulaire)
1C.	Réduire les maladies et les décès liés à l'eau	1C1	Contrôler les épidémies : coordonner au mieux WASH et Santé
		1C2	Prévenir les épidémies : WASH comme facteur clé du renforcement des systèmes de santé
		1C3	Environnement favorable et améliorations structurelles (financement, gouvernance, dialogue) comme cause sous-jacente du succès
		1C4	Sortir des silos : l'eau, l'assainissement et l'hygiène au cœur de la santé, de la nutrition, du climat et de l'environnement
1D.	Protéger et restaurer les écosystèmes et les forêts, y compris les impacts côtiers et marins, et lutter contre la désertification	1D1	Renforcer les politiques et la gouvernance pour la sécurité de l'eau de la source à la mer
		1D2	Outils et gestion des connaissances pour les approches basées sur les écosystèmes
		1D3	Démontrer l'intérêt économique des solutions fondées sur la nature pour assurer la sécurité de l'eau et la biodiversité
1E.	Mettre un terme à la perte de biodiversité aquatique et aux espèces envahissantes dans les écosystèmes aquatiques	1E1	Évaluation de la lutte (mécanique, biologique et chimique) contre les plantes aquatiques envahissantes dans différentes régions du monde et diffusion des meilleures pratiques
		1E2	Freiner la perte de biodiversité et les espèces envahissantes dans les zones humides
		1E3	Surveillance de la biodiversité mondiale à l'aide de l'ADN environnemental (eDNA)
1F.	Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation au changement climatique et aux catastrophes naturelles	1F1	Équilibrer les infrastructures vertes et grises pour l'adaptation au changement climatique : l'intérêt des solutions fondées sur la nature
		1F2	Améliorer la résilience au changement climatique, aux crises et aux catastrophes hydriques extrêmes par des stratégies, la planification et le renforcement des capacités sociales
		1F3	Renforcer la résilience par les données et les connaissances : Identification, surveillance, alerte précoce et évaluation des risques liés à l'eau
		1F4	Accélérer l'action : augmenter le financement et partager l'expérience pour le développement de projets climatiques

B Les propositions de message politiques

1. L'eau est vitale pour la sécurité des personnes, la sécurité alimentaire, la sécurité économique, la sécurité sociale, la sécurité écologique et la sécurité nationale. Il est impératif de garder à l'esprit tous les risques liés au prélèvement, à l'approvisionnement, à l'acheminement, à l'utilisation et au rejet de l'eau, et d'adopter des mesures ciblées pour consolider la base, renforcer les maillons faibles et utiliser pleinement les avantages, afin de prévenir et de contrôler les risques avec prévoyance. La conservation de l'eau doit être considérée comme une condition préalable au développement, à l'utilisation, à la préservation, à la répartition et au détournement des ressources en eau, de manière à promouvoir une utilisation plus intensive et plus économique de l'eau. Le système de gestion des ressources en eau le plus strict sera pleinement mis en œuvre afin d'optimiser l'échelle, la structure et la disposition du développement, de maintenir le développement économique et social en bonne coordination avec la capacité de charge des ressources en eau, et de renforcer la capacité nationale d'allocation des ressources en eau, d'approvisionnement en eau et de réserve d'eau stratégique. En outre, des efforts soutenus seront déployés pour renforcer la protection et l'amélioration des rivières et des lacs, et pour faire progresser la conservation et la restauration des écosystèmes aquatiques. La sécurité de l'eau est un élément fondamental des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement. Il s'agit de deux concepts juridiques. Par conséquent, des lois doivent être adoptées au niveau national pour renforcer la responsabilité, la transparence, la qualité de la mise en œuvre et l'équité. Les parties prenantes à différents niveaux doivent être formées et habilitées à atteindre des objectifs et des normes clairement définis.
2. Il est important d'intégrer des solutions fondées sur la nature dans la gestion de l'eau et la planification des infrastructures en tant que stratégie de base pour traiter de manière rentable les causes profondes de nombreux défis liés à l'insécurité de l'eau et améliorer la résilience et la performance à l'échelle du système. En outre, l'économie circulaire peut également contribuer aux innovations dans le domaine de l'eau qui aident à améliorer la qualité de l'eau. La réutilisation ou l'utilisation des eaux usées, des boues fécales et de leurs ressources incorporées est largement reconnue dans le domaine de l'assainissement comme un élément clé de l'assainissement complet sécurisé.
3. La gouvernance des zones humides doit être améliorée grâce à une plus grande implication des acteurs locaux, nationaux et internationaux, ce qui favorise une meilleure conservation et une meilleure gestion des risques liés aux plantes envahissantes. La création de bases de données solides et scientifiquement fondées, soutenues par tous les acteurs, est un élément clé des stratégies de conservation et de gestion durables des zones humides.
4. Il est impératif que les parties prenantes telles que les experts de l'eau, les ministres, les parlementaires et les autorités locales n'épargnent aucun effort pour mettre en œuvre sa volonté et son engagement en faveur d'un monde dans lequel chaque personne a accès à l'eau potable et à l'assainissement en tant que droit humain. La promotion de la coopération entre toutes les parties prenantes qui se consacrent à la réalisation du développement durable est nécessaire pour envisager des solutions intelligentes en matière d'eau pour la gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle des bassins hydrographiques, en particulier les bassins transfrontaliers, un avenir résilient au changement climatique, une approche multidisciplinaire et transectorielle des interfaces eau-énergie-alimentation ainsi que des écosystèmes et de la biodiversité liés à l'eau.



EAU POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

C Les propositions de sessions

ACTION		PROPOSITION DE SESSION	
Code	Intitulé	Code	Intitulé
2A.	Assurer l'accès universel à l'eau (dans les zones rurales)	2A1	Gouvernance et cadre institutionnel pour l'accès universel à l'eau potable en milieu rural
		2A2	Plateforme de données de cartographie et de suivi
		2A3	Développement durable des ressources en eau et options technologiques pour développer les investissements de croissance
2B.	Assurer l'accès universel à l'assainissement et à l'hygiène (dans les zones rurales)	2A4	Modèles de prestation de services pour l'approvisionnement en eau en milieu rural
		2B1	Gouvernance institutionnelle de l'hygiène et de l'assainissement pour le développement rural
2C.	Fournir des installations publiques d'eau, d'assainissement et d'hygiène (écoles, établissements de santé, etc.)	2B2	Innovation technologique pour le développement de l'assainissement et de l'hygiène pour le développement rural
		2B3	Renforcement des capacités (des acteurs de l'assainissement) et sensibilisation (des usagers) pour le développement de l'hygiène et de l'assainissement en milieu rural
		2C1	Renforcer et promouvoir des systèmes de prestation de services WASH durables dans les institutions publiques par un meilleur partage des données et des connaissances
2D.	Assurer des pratiques agricoles durables, y compris la productivité et l'efficacité de l'eau, la réduction de la pollution diffuse et la diminution des pertes alimentaires.	2C2	Professionnaliser le plaidoyer WASH institutionnel à travers le monde, y compris dans les établissements de santé et les écoles
		2C3	Options pour des technologies appropriées pour le WASH dans les institutions
		2D1	La productivité de l'eau pour la sécurité alimentaire
		2D2	Passer du développement rural à la transformation rurale
2E.	Engager et habiliter les communautés rurales à être les moteurs du développement socio-économique par le biais de l'eau	2D3	Réduction de la pollution diffuse et des pertes alimentaires
		2D4	Système de gestion intelligente de l'eau
		2D5	L'eau pour la résilience climatique de l'agriculture
2F.	Harmoniser le clivage rural-urbain pour freiner l'immigration	2E1	L'agroécologie en action pour rendre les eaux productives aux agriculteurs
		2E2	De nouveaux paradigmes pour rendre les eaux productives pour les agriculteurs
		2E3	Des technologies innovantes et des eaux productives pour renforcer les communautés rurales
		2E4	Le rôle des femmes dans la gestion de l'irrigation
2F.	Harmoniser le clivage rural-urbain pour freiner l'immigration	2F1	Vers une plus grande cohérence des politiques concernant le lien entre migration et eau dans le contexte du développement rural
		2F2	Échanges de connaissances sur le lien entre migration et eau dans le contexte du développement rural
		2F3	Vers l'action : maximiser l'inclusion des jeunes, des migrants et des femmes dans le développement rural et atténuer les causes profondes de la migration liées à l'eau

D Les propositions de message politiques



1. La réalisation des services d'eau en milieu rural nécessitera des schémas de gestion simples et durables avec des coûts récurrents abordables, tout en favorisant le développement socio-économique des régions et ainsi la réalisation d'autres ODD. Les capacités d'investissement des ménages dans l'eau doivent être protégées et complétées par d'autres efforts d'investissement.
2. Afin de fournir une eau potable dans les zones rurales, les décideurs politiques doivent engager des réformes sectorielles pour créer un nouveau cadre de gouvernance et un environnement favorable à la gestion durable des actifs et des services. Ces réformes impliquent également l'engagement de chaque gouvernement à couvrir certains éléments de coût afin de garantir le coût abordable de l'accès à l'eau potable.
3. Une attention particulière doit être portée (i) à la transformation des services d'eau afin, lorsque la densité de population le permet, de faire évoluer les services de base (basés sur des pompes à motricité humaine (PMH)) vers des services gérés de manière sécurisée, (ii) à la gestion durable et efficace de ces services par des modes d'exploitation appropriés (pouvant inclure la délégation à de petits opérateurs privés via des contrats innovants) et (iii) à leur régulation.
4. Concernant le très faible taux d'accès à l'assainissement et à l'hygiène en milieu rural (habitat dispersé, villages, bourgs ruraux), une forte mobilisation des décideurs nationaux et locaux est urgente et doit être une priorité.
5. La planification et le suivi des services doivent se faire dans le cadre d'une approche participative impliquant les communautés rurales (comme l'assainissement total piloté par la communauté - CLTS).
6. Les politiques, programmes et projets de développement rural doivent systématiquement prendre en compte l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans leur conception.

7. Les investissements publics pour l'irrigation, l'eau et l'assainissement dans les communautés rurales doivent être considérés comme des projets de développement rural. À cette fin, ils doivent être évalués et conçus selon une approche territoriale, ce qui implique d'étudier, par le biais de la concertation et de la négociation entre les différents acteurs, les éléments suivants (i) la situation, la disponibilité et la gouvernance de toutes les ressources naturelles en jeu (en particulier les eaux de surface et souterraines, le traitement des eaux usées, le régime foncier), (ii) la situation et la gouvernance des services de base, (iii) le besoin de soutien financier et/ou technique des petits exploitants en matière de production et/ou de commercialisation agricole.
8. Renforcer les capacités des petits exploitants agricoles par le biais de techniques agro-écologiques afin de rendre durable et équitable l'accès à l'eau productive, d'accroître le développement de la biodiversité, de prévenir l'épuisement des sols et de favoriser l'enfouissement du CO₂.
9. Garantir un accès équitable et une utilisation durable des ressources en eau pour l'agriculture en créant, à chaque niveau politique pertinent, une arène de débat et de négociation accessible à tous les acteurs de l'eau et de la terre, y compris les petits exploitants et/ou leurs représentants légitimes.
10. Améliorer les connaissances et renforcer la cohérence des politiques entre les migrations, l'eau et le climat, et le développement rural.
11. Les inégalités d'accès aux services de base ont un impact sur le développement fondamental des communautés, y compris sur la croissance économique.
12. Promouvoir la participation des communautés rurales est une nécessité fondamentale et sera un élément essentiel pour obtenir des résultats plus bénéfiques et plus efficaces.
13. Les décideurs jouent un rôle fondamental particulier, c'est pourquoi la promotion et la consolidation des efforts coordonnés entre les différents niveaux de gouvernement sont impératives. Dans le cadre de ces efforts, la principale considération devrait être de combiner les efforts et les ressources afin de réduire les doubles emplois grâce à la variété de plus en plus diversifiée des panels, forums, indicateurs, études, entre autres.
14. La gouvernance de l'eau devrait être promue principalement par le renforcement des droits de l'homme et de l'approche genre comme priorité principale lors de la consolidation des mécanismes d'action tels que les lois, les réformes, etc.
15. Promouvoir la reconnaissance des droits de tous les détenteurs légitimes de l'eau (qu'ils soient législatifs ou coutumiers) au profit de tous, en mettant particulièrement l'accent sur les personnes vulnérables et marginalisées (y compris les femmes) et en soutenant l'amélioration de la gouvernance de la propriété de l'eau pour parvenir à la réalisation progressive des moyens de subsistance durables, de la sécurité alimentaire et de l'eau, et de la résilience climatique.
16. L'utilisation de l'eau à des fins agricoles est une question centrale dans toute discussion sur les ressources en eau et l'approvisionnement alimentaire. En moyenne, l'agriculture utilise 70 % de l'eau prélevée dans le monde, et on estime que la production agricole devra augmenter de 70 % d'ici 2050. L'agriculture est la principale source de revenus dans les contextes ruraux.
17. La concurrence pour les ressources en eau devrait s'intensifier à l'avenir et pour soutenir une croissance économique continue, des changements majeurs dans la répartition de l'eau entre les secteurs seront nécessaires.


COOPERATION
E *Les propositions de sessions*

ACTION		PROPOSITION DE SESSION	
Code	Intitulé	Code	Intitulé
3A.	Mettre en œuvre la GIRE à tous les niveaux	3A1	Construire une gouvernance intersectorielle sans frontières à tous les niveaux
		3A2	Développer les capacités pour la conception et la mise en œuvre de plans de développement pour la GIRE
		3A3	Construire des mécanismes de financement solides pour la GIRE à tous les niveaux
		3A4	Renforcer les connaissances pour l'information et la prise de décision
3B.	Mettre en œuvre une coopération transfrontalière pour favoriser la paix et prévenir les conflits	3B1	Prévenir les conflits en facilitant le dialogue et la coopération sur les ressources en eau transfrontalières
		3B2	Promouvoir la paix en élaborant et en mettant en œuvre des cadres juridiques pour les ressources en eau transfrontalières
		3B3	Promouvoir la gouvernance transfrontalière en renforçant les capacités et les institutions durables pour gérer pacifiquement les ressources en eau
		3B4	Promouvoir le développement durable en améliorant la connaissance et la gouvernance des ressources en eaux souterraines transfrontalières
		3B5	Promouvoir les connaissances et les outils pour la collaboration et le partage des bénéfices sur les ressources en eau transfrontalières
3C.	Développer la coopération internationale, y compris l'APD, et le renforcement des capacités pour favoriser la paix	3C1	Développer le renforcement des capacités et la formation par la coopération internationale et transfrontalière
		3C2	Développer le partage d'expériences en matière de gestion des ressources en eau pour faire face à la pénurie chronique d'eau et aux catastrophes liées à l'eau (y compris les inondations et les sécheresses)
		3C3	Favoriser la coopération entre les autorités infranationales (régionales et locales) engagées dans une collaboration internationale
		3C4	Encourager des engagements plus importants et adaptés de l'aide publique au développement pour la coopération internationale sur les défis de l'eau
3D.	Renforcer la coopération en matière d'infrastructures polyvalentes, y compris l'hydroélectricité	3D1	Promouvoir le dialogue et la concertation sur l'élaboration de plans de développement d'infrastructures transfrontalières sûres et durables
		3D2	Promouvoir le développement de clés de répartition pour partager la charge d'investissement ainsi que les bénéfices multiples attendus des barrages à usages multiples
		3D3	Adaptation des modèles de gestion des barrages polyvalents, pour tenir compte des nouveaux défis (changement climatique, nouveaux usages de l'eau, vieillissement des infrastructures, etc.)
3E.	Renforcer la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire en matière de partage des données et des informations et de renforcement des capacités	3E1	Une meilleure coopération pour un meilleur partage des informations sur l'eau
		3E2	Des communautés de chercheurs aux utilisateurs finaux et aux citoyens : le lancement de nouveaux réseaux coopératifs
		3E3	Promouvoir le développement des capacités par le renforcement des échanges et de la formation
		3E4	Promouvoir et mieux mobiliser les mécanismes financiers dédiés à la coopération
3F.	Renforcer le dialogue et les partenariats multipartites, y compris avec les secteurs extérieurs	3F1	WASH, santé et environnement
		3F2	Renforcer le dialogue et les partenariats multipartites, y compris avec les secteurs extérieurs, par le dialogue politique.
		3F3	Nexus eau-énergie-alimentation
		3F3	Nexus eau-énergie-alimentation

F Les propositions de messages politiques



1. La gestion coopérative des ressources en eau est un facteur déterminant pour la paix, le développement durable, l'intégration régionale et le bien-être des populations. Cependant, elle requiert des efforts additionnels colossaux, en particulier pour l'atteinte de l'ODD 6.5 sur la GIRE à l'échelle nationale et des bassins nationaux et transfrontaliers, le développement d'accords, la création et le renforcement des organismes de bassin ainsi que l'adhésion et la pleine mise en œuvre des Conventions internationales sur la gestion des bassins transfrontaliers (Convention d'Helsinki de 1992, Convention de New York de 1997).
2. La coopération pour la gestion conjointe des ressources en eau souterraine et de surface, de l'amont à l'aval, au niveau des bassins nationaux comme des bassins transfrontaliers, doit être soutenue, et cela doit notamment passer par le renforcement des organismes de bassin nationaux et transfrontaliers (techniquement, financièrement et diplomatiquement).
3. La coopération doit également impliquer différents types de collaboration (Nord/Nord, Nord/Sud, Sud/Sud) et englober également le soutien à la planification de la gestion des ressources en eau, au partage de données et d'information, au renforcement des capacités (dont la formation) et au financement de la gestion des ressources en eau, en particulier à l'échelle des bassins (nationaux comme transfrontaliers), ce qui permet d'établir une relation de confiance entre usagers et entre Etats d'un bassin transfrontalier.
4. Les partenariats à diverses échelles administratives entre divers secteurs & parties prenantes devraient être renforcés et encouragés, avec l'intégration et la collaboration entre organismes publics et privés mais aussi les OSC, y compris les organisations représentant les femmes et la jeunesse.
5. Les États doivent intensifier leurs efforts pour atteindre l'objectif des Nations Unies fixé de longue date et visant à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD, qui place l'eau comme une priorité politique de l'APD des Etats (actuellement : 4 % de l'APD totale) sur un pied d'égalité avec les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.



OUTILS ET MOYENS

G Les propositions de sessions

ACTION		PROPOSITION DE SESSION	
Code	Intitulé	Code	Intitulé
4A.	Mobiliser des ressources financières supplémentaires et promouvoir des financements innovants	4A1	Capture de la valeur des terres et communautés de pratique
		4A2	Le financement mixte de l'eau pour accélérer la réalisation des ODD
		4A3	La finance durable après COVID-19
		4A4	Le financement appliqué de l'eau en Afrique
		4A5	Investir dans des solutions fondées sur la nature
		4A6	Rôles et pratiques de financement de l'eau à plusieurs niveaux : Voies à suivre
		4A7	Plateforme de dialogue sur le financement
		4A8	Financement de l'assainissement urbain en Afrique
		4A9	Facteurs politiques, institutionnels et réglementaires
4B.	Mettre en œuvre les principes de bonne gouvernance de l'eau, y compris la prise de décision participative	4B1	La gouvernance de l'eau produit-elle des résultats tangibles pour les citoyens et les services ? Mesurer les résultats de la gouvernance de l'eau
		4B2	Table ronde de haut niveau des maires africains pour la sécurité de l'eau
		4B3	Comment les données, la planification et le suivi peuvent guider et améliorer la gouvernance de l'eau : leçons tirées de l'expérience régionale (Sahel, Villes africaines, Asie, LAC)
		4B4	Faire entendre les voix inaudibles des groupes minoritaires et vulnérables
4C.	Favoriser une approche de la législation et de la réglementation tenant compte de l'eau	4C1	Un manifeste pour des lois nationales intégrées sur l'eau pour les ressources en eau et la gouvernance
		4C2	Un cadre institutionnel et juridique national et local pour renforcer la gouvernance, la politique et le financement de l'eau
		4C3	Juges et procureurs
4D.	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux et promouvoir l'intégrité	4D1	Campagne « Eau propre, Mains propres, Sauver des vies »
		4D2	Rendre opérationnelles et coordonner les plateformes des gouvernements locaux pour la mise en œuvre de l'objectif 6, en mettant l'accent sur l'assainissement inclusif
		4D3	Manuel du parlementaire sur le droit humain à l'eau et à l'assainissement
4E.	Améliorer l'efficacité et la gestion durable de l'eau par la science, la technologie, l'innovation et l'éducation	4E1	Améliorer la gouvernance et la gestion des aquifères transfrontaliers (UNESCO) et orienter le financement de la GIRE (AFD-TNC)
		4E2	Financement de l'innovation : moyens et outils novateurs, solutions techniques et non techniques pour tirer parti des connaissances, de l'éducation, de la science et de l'innovation nécessaires à la résolution des problèmes liés à l'eau
		4E3	Apprendre à partir d'expérimentations et de cas avérés d'innovations scientifiques et technologiques
		4E4	Développer les capacités des acteurs locaux et les plateformes de partage de connaissances et d'expériences
		4E5	L'eau et l'adaptation au changement climatique : les principales pratiques de gouvernance
		4E6	Progresser dans le défi mondial de l'eau et tirer parti des plateformes de partage des connaissances
		4E7	Connaissance endogène des projets existants et des solutions locales pour renforcer l'éducation et les politiques publiques pour une utilisation responsable de l'eau

H Les propositions de messages politiques

1. Pour relever le défi du financement de l'eau, il faut à la fois attirer des sources de financement diverses et innovantes (par exemple, des financements concessionnels, des financements verts et des fonds de relance) pour les infrastructures grises à grande échelle, mais aussi minimiser les besoins d'investissement par des solutions à faible coût, vertes et basées sur la nature. Les capacités, la gouvernance et la réglementation sont essentielles pour assurer des investissements et des financements durables, et pour accélérer la reprise après la pandémie de COVID-19.
2. Faire face aux futurs défis liés à l'eau soulève non seulement la question du "que faire ?", mais aussi celle de "qui fait quoi ?", "pourquoi ?", "à quel niveau de gouvernement ?" et "comment ?". Les réponses politiques ne seront viables que si elles sont cohérentes, si les parties prenantes - en particulier les groupes vulnérables et les communautés locales - sont correctement engagées, si la capacité des gouvernements locaux à piloter la sécurité de l'eau est renforcée, si des cadres réglementaires bien conçus sont en place, si l'information est adéquate et accessible, et si la capacité, l'intégrité et la transparence sont suffisantes à tous les niveaux de décision.
3. Des lois efficaces sur l'eau sont essentielles à la gouvernance des ressources en eau douce. Les lois et réglementations nationales sur l'eau doivent (a) définir les ressources en eau comme un bien public et l'accès à l'eau et à l'assainissement comme des droits de l'homme, (b) réglementer l'accès et l'utilisation de manière équitable, (c) protéger la qualité de l'eau douce contre la pollution anthropique, (d) prévoir une répartition claire des



rôles et des responsabilités, y compris une décentralisation et une autonomisation effectives des autorités locales et de bassin, un engagement efficace et significatif des parties prenantes, et des normes élevées d'intégrité, de transparence et de responsabilité.

4. Cependant, de nombreux défis et solutions liés à l'eau sont de nature intersectorielle. Ils sont liés aux décisions, à la planification et parfois aux incitations concurrentes émanant des politiques et des lois régissant les terres, l'environnement, les forêts, la biodiversité, la santé, l'énergie, l'agriculture, l'industrie, l'aménagement du territoire et autres. Il est essentiel que les lois sur l'eau (et les lois connexes) soient assorties d'incitations et reflètent la cohérence des politiques afin de garantir que des décisions durables et équitables soient prises en tenant compte de l'ensemble des intérêts économiques, sociaux et environnementaux en jeu, et que ceux qui prennent des décisions non respectueuses de l'eau en assument les coûts et les responsabilités, notamment en encourageant les solutions vertes et naturelles. Des cadres réglementaires bien conçus doivent être mis en place, impliquant les usagers de l'eau dans leur diversité.

ous la présidence de Monsieur Serigne M

ème réunion de



5. La bonne gouvernance ne concerne pas seulement les gouvernements, elle exige l'engagement, l'intégrité, la transparence et l'autonomisation des parties prenantes à tous les niveaux. Les groupes vulnérables (femmes, handicapés, personnes âgées, jeunes, autochtones, etc.) sont touchés de manière disproportionnée par la mauvaise sécurité de l'eau et nécessitent une attention particulière et un engagement dans les processus décisionnels. Les mécanismes doivent être conçus, mis en œuvre et évalués pour s'assurer qu'ils sont adaptés à l'objectif, transparents, et qu'ils garantissent l'acceptation, l'inclusion et l'adhésion aux réformes de l'eau.
6. Pour être mises en œuvre efficacement et produire les résultats escomptés, les décisions, réformes et politiques liées à l'eau doivent être fondées sur des données, des preuves et des analyses solides, qui doivent tenir compte du système de connaissances de toutes les parties prenantes concernées, y compris les acteurs locaux et régionaux. La science et l'innovation, ainsi que le libre accès à l'information et à la connaissance, sont essentiels à l'efficacité de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des politiques, et nécessitent des investissements dans les capacités institutionnelles et humaines.

IV. RESULTATS DES SESSIONS INTERACTIVES



Sur la base des messages politiques délivrés par les divers groupes d'action dans le cadre du processus consultatif, des sessions interactives ont été organisées en vue de faire des recommandations aux 5 catégories d'acteurs suivantes :

- Les Chefs d'Etat
- Les Ministres
- Les Parlementaires
- Les autorités locales
- Les Autorités de bassin

Ces sessions très interactives ont permis de produire les recommandations ci-après pour chaque priorité.







SECURITE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Messages à l'attention des Chefs d'Etat

- Prendre les engagements nécessaires quant à l'investissement souverain dans le capital humain, le financement de l'accès à l'eau et à l'assainissement
- Prendre les dispositions nécessaires pour le développement du Partenariat-Public-Privé et de tous les outils nécessaires pour une bonne planification stratégique, la mise en œuvre effective du principe de subsidiarité
- Mettre en place des mécanismes de valorisation des eaux de pluies
- Articuler les stratégies de résilience avec l'engagement sur la Grande Muraille Verte
- Intégrer dans les PND des stratégies pour l'atteinte des ODD6 de 2023 à 2030
- Définir l'orientation stratégique et améliorer la gouvernance, les moyens et les ressources
- Fournir les outils et ressources nécessaires pour garantir une bonne mise en œuvre des politiques d'accès à l'eau et à l'assainissement
- Créer un environnement favorable à l'atteinte de l'ODD 6 dans les collectivités territoriales
- Être des champions pour sensibiliser les populations sur l'importance d'une bonne gestion de l'eau pour un développement durable
- Créer un point focal, un pool de conseillers et chargés de missions ayant une compétence avérée dans le domaine avec une mission de mise en œuvre des programmes et la restitution en conseils des ministres (06 mois)

Messages à l'attention des Ministres

- Investir dans l'éducation
- Mobiliser les budgets pour les Collectivités Locales
- Décliner des actions concrètes
- Vulgariser les résultats de la recherche sur l'eau
- Appuyer la décentralisation de la gestion de l'eau
- Agir pour transformer la stratégie nationale en plans d'actions et favoriser leur appropriation par les populations
- Impliquer les élus locaux dans la gestion de l'eau en les dotant par la décentralisation de budgets
- Mettre en œuvre les objectifs définis par les Chefs d'Etat
- Repenser la géographie de l'accès à l'eau et aux infrastructures hydrauliques pour réduire les inégalités entre milieu urbain et milieu rural
- Écouter la science et inscrire l'eau comme une priorité pour la recherche

Messages à l'attention des Parlementaires

- Appliquer la législation
- Faire du Budget de l'eau une priorité
- Porter le leadership pour les engagements d'un document de synthèse prévisionnelle
- Donner le droit de prélever des taxes
- Réviser et voter des lois et veiller à leur application rigoureuse pour la protection de l'environnement
- Réviser et appliquer les plans nationaux d'adaptation au changement et les changements de politiques sectorielles
- Voter toutes les lois pouvant faciliter la mise en œuvre du plan stratégique d'atteinte des ODD
- Accorder et valider les allocations de ressources
- Adaptation des lois aux événements du changement climatique qui doit être réactif et rapide
- Veiller de près les enveloppes locales
- Favoriser toute action institutionnelle favorable à l'accès raisonnable à l'eau et une utilisation durable de la ressource
- S'engager réellement et représenter les véritables intérêts de ceux qui sont élus et agir au-delà des discussions
- S'approprier les documents stratégiques et suivi sur le terrain
- Recueillir les avis des techniciens pour l'élaboration de lois
- Voter des lois qui répondent aux besoins de protection des ressources en eau

Messages à l'attention des Autorités Locales

- Informer les populations et les impliquer dans la sécurité de l'eau
- Assurer la sensibilisation et l'information des populations pour obtenir leur adhésion
- Développer à l'échelle locale des innovations pouvant garantir une potabilisation de l'eau et un assainissement adéquat
- Faciliter l'exécution des travaux par une collaboration parfaite avec le privé
- Promouvoir une plus grande implication des autorités locales dans la protection des ressources en eau

Messages à l'attention des Autorités de Bassin

- Mettre en œuvre des plans GIRE/ SDAGE
- Créer des synergies avec les usagers de la ressource à l'échelle du bassin
- Mieux impliquer les populations dans la gestion des bassins transfrontaliers
- Gérer les problèmes de manière impartiale en respectant les textes de loi



EAU POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

Messages à l'attention des Chefs d'Etat

- Développer des visions et des politiques claires pour favoriser l'accès à l'eau en milieu rural et de manière inclusive
- Relever le défi face au grand retard pris par l'assainissement en milieu rural en considérant le levier socio-économique que constitue un assainissement de qualité
- Promouvoir la reconnaissance des droits de tous les détenteurs légitimes de l'eau au profit des usagers, des institutions et en soutenant l'amélioration de la gouvernance de la propriété de l'eau
- Renforcer la sécurisation de la ressource en eau, garantir son accès aux populations les plus démunies, en favorisant les techniques agro écologiques, l'accès aux nouvelles technologies et la formation
- Améliorer les connaissances et renforcer la cohérence entre les migrations, l'eau, le climat et le développement

Messages à l'attention des Ministres

- Assurer l'application des législations et allouer des budgets conséquents pour garantir l'accès à l'eau en milieu rural
- Développer des politiques et stratégies nationales spécifiques pour l'assainissement en milieu rural, élaborées en concertation avec toutes les parties prenantes et s'appuyant sur un diagnostic clair de la situation pour mettre en œuvre l'assainissement approprié et assurer un suivi régulier de la qualité de ce service en s'appuyant sur un cadre de concertation
- Reconnaître le rôle des collectivités locales dans la gestion de l'assainissement – Allouer des ressources budgétaires spécifiques (cf. déclaration d'eThekwini)
- Promouvoir la consolidation des efforts coordonnés entre les différents niveaux de gouvernement et réduire les doubles emplois grâce à la variété de plus en plus diversifiée des panels, forums indicateurs études, entre autres
- Prendre systématiquement en compte l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans la conception des politiques, programmes et projets de développement rural
- Renforcer les capacités des exploitants agricole par le biais des techniques agro-écologiques afin de rendre durable et équitable l'accès à l'eau productive, d'accroître le développement de la biodiversité, de prévenir l'épuisement des sols et de favoriser l'enfouissement du CO2
- Promouvoir la reconnaissance des droits de tous les détenteurs légitimes de l'eau (qu'ils soient législatifs ou coutumiers) au profit de tous, en mettant particulièrement l'accent sur les personnes vulnérables et marginalisées (y compris les femmes) et en soutenant l'amélioration de la gouvernance de la propriété de l'eau pour parvenir à la réalisation progressive des moyens de subsistance durable, de la sécurité alimentaire et de l'eau, et de la résilience climatiques
- Décloisonner et mutualiser les banques de données et connaissances ministérielles pour permettre une gouvernance facile, efficace et transparente
- Promouvoir la participation des CR dans les programmes et plan d'action, est une nécessité fondamentale des communautés, y compris sur la croissance économique

Messages à l'attention des Parlementaires

- Voter des lois. Pour améliorer la régulation des services au profit de toutes les populations. Reconnaître les droits de tous les usagers de l'eau.
- Evaluer les politiques publiques associées à l'eau
- Veiller à ce que les politiques nationales mises en œuvre prennent en compte et respectent les droits humains pour l'accès à l'assainissement (redevabilité).
- Les parlementaires doivent engager des réformes sectorielles pour créer un nouveau cadre de gouvernance et un environnement favorable à la gestion durable des actifs et des services.
- Garantir un accès équitable et une utilisation durable des ressources en eau pour l'agriculture en créant, à chaque niveau politique pertinent, une arène de débat et de négociation accessible à tous les acteurs de l'eau et de la terre, y compris les petits exploitants et /ou leurs représentants légitimes.
- Garantir l'accès équitable à l'eau et une utilisation durable pour l'agriculture en créant à chaque niveau politique une plateforme de débat et négociation pour l'accès à toutes formes d'eau et de sols incluant tous les partenaires et leurs représentants légaux.
- Garantir le coût abordable et l'accès à l'eau potable à travers des réformes sectorielles fortes et socialement équitables

Messages à l'attention des Autorités Locales

- Dialoguer avec les populations locales afin de limiter et anticiper sur les conflits liés à la gestion de l'eau
- Promouvoir l'intercommunalité dans l'accès et la gestion des ressources en eau et des infrastructures
- S'approprier leur responsabilité en matière d'assainissement et développer des stratégies locales élaborées en concertation avec toutes les parties prenantes pour mettre en œuvre l'assainissement approprié et assurer un suivi régulier de la qualité de ce service
- Concernant le très faible taux d'accès à l'assainissement et à l'hygiène en milieu rural notamment dans les institutions, une forte mobilisation des décideurs locaux est urgente et doit être une priorité
- Les capacités d'investissement des ménages dans l'eau doivent être protégées et complétées par d'autres efforts d'investissement
- Améliorer les connaissances et renforcer la cohérence des politiques entre les migrations, l'eau et le climat et le développement rural
- Donner le pouvoir aux agriculteurs les plus pauvres grâce aux techniques agro écologiques pour un accès durable et équitable, une eau productive (efficace)
- Améliorer et préserver la biodiversité contrôler les pertes de sols et procéder à la séquestration du carbone
- Une forte mobilisation des décideurs nationaux et locaux est urgente et doit être une priorité
- Des changements majeurs dans la répartition de l'eau entre les secteurs et les ayants droits seront nécessaires pour anticiper sur les conflits et maximiser son utilisation responsable

Messages à l'attention des Autorités de Bassin

- Assurer un suivi des ressources en eau de surface et sous-terraines et veiller au bon partage de l'eau entre usagers
- Favoriser la coopération entre les Autorités de Bassins
- Considérer l'importance d'accompagner l'amélioration de l'assainissement, gage de la préservation de la qualité de la ressource en eau
- La maîtrise de l'eau productive agricole est une question centrale dans toute discussion pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et la création de richesse pour les ruraux



COOPERATION

Messages à l'attention des Chefs d'Etat

- Favoriser la conclusion d'accords de bassin pour les cours d'eau transfrontaliers
- Elargir la coopération transfrontalière aux eaux souterraines
- Adhérer aux conventions des NU de 1992 et 1997 sur l'eau et les mettre en œuvre
- Parachever la mise en place d'organismes de bassins de tous les fleuves partagés pour la réalisation concertée des infrastructures hydrauliques
- Promouvoir la création de réseaux internationaux pour l'eau à tous les niveaux (jeunes, maires, femmes, parlementaires)
- Promouvoir le partage de connaissances et bonnes pratiques, et la co-création de plans d'actions et d'engagements applicables
- Renforcer les PPP pour accroître les investissements intégrant les voix de la société civile y compris le jeunes et les femmes, dans tous les processus et à tous les niveaux de décision dans la gestion des ressources en eau

Messages à l'attention des Ministres

- Mettre en place un cadre d'échanges de données et de renforcement de capacités dans les Etats ayant en commun des cours d'eau partagés
- Introduire au niveau éducatif des modules de formation sur l'eau, les écosystèmes, la biodiversité et, plus généralement l'environnement dans une approche promouvant la santé publique et le respect des écosystèmes
- Promouvoir une forte coopération entre les ministres de l'éducation et de l'eau en mobilisant des instituts et programmes de formation sur les métiers de l'eau, l'environnement et la préservation de la biodiversité

Messages à l'attention des Parlementaires

- Mettre en place un cadre de concertations entre les parlementaires en vue d'une meilleure appropriation des programmes, réalisations et approches des organismes de bassin
- Voter des lois et des budgets en lien avec des programmes d'éducation accordant une importance à l'eau et l'environnement, exécutable par des ministères dédiés et les collectivités territoriales
- Renforcer les capacités des parlementaires pour voter des lois favorisant la mise en place de partenariats inclusifs pour la gestion efficace des ressources en eau
- Renforcer l'implication des associations locales dans l'ensemble des processus décisionnels et de mise en œuvre liés à l'eau

Messages à l'attention des Autorités Locales

- Faire participer la société civile, les usagers et renforcer les capacités des autorités locales
- Mobiliser et sensibiliser les populations locales en vue d'une meilleure appropriation des infrastructures installées dans leurs localités respectives
- Promouvoir une coopération tournée vers la protection de l'environnement et le partage de bonnes pratiques autour de l'eau et l'aménagement du territoire
- Renforcer le dialogue entre les organismes de bassins, les collectivités territoriales et les élus pour promouvoir la subsidiarité dans la GIRE à l'échelle des bassins transfrontaliers

Messages à l'attention des Autorités de Bassin

- Renforcer la collaboration entre organismes de bassins, collectivités territoriales, OSC
- Mettre en évidence les avantages de la coopération pour la réalisation et la gestion des infrastructures
- Renforcer les partenariats au niveau décentralisé avec les services techniques pour favoriser la mise en œuvre de projets et programmes au niveau local en collaboration avec les jeunes et les femmes



OUTILS ET MOYENS

Messages à l'attention des Chefs d'Etat

- Prioriser la mise en place des mécanismes de financement innovants comme le Fonds Bleu
- Favoriser une plus grande implication du secteur privé
- Concevoir et attirer des financements innovants et diversifiés
- Cibler les jeunes et les femmes dans l'octroi des financements
- Attribuer les bonnes fonctions aux bonnes instances
- Intégrer les principes de l'OCDE à la gouvernance, à la politique globale et à la possibilité de proposer des normes à l'échelle internationale en cas de désaccord
- Donner plus de pouvoir aux autorités locales en leur fournissant des moyens financiers et humains
- Veiller à une occupation efficiente des sols
- Assurer un financement pour le secteur de l'eau et l'assainissement
- Attirer des financements diversifiés et innovants
- Décentraliser la gouvernance

Messages à l'attention des Ministres

- Mettre en place des mesures d'incitation fiscales en faveur du secteur de l'eau et de l'assainissement
- Intégrer les connaissances locales dans la production de la science et l'innovation
- Mettre à disposition des ressources nécessaires pour favoriser une décentralisation efficace de la gestion des services d'eau et d'assainissement
- Mise en place des stratégies de collectes des données
- Négocier les conventions pour attirer les financements innovants
- Donner l'importance aux données dans la prise de décisions
- Optimiser les besoins d'investissement basé sur les plans de développement intégré et stratégique
- Baser les décisions sur la science
- Assurer la cohérence des politiques
- Investir dans les capacités institutionnelles et humaines
- Clarifier « qui fait quoi ? » « Pourquoi ? » à « quelle échelle ? » et « comment ? »

Messages à l'attention des Parlementaires

- Renforcer la participation financière des pouvoirs publics
- Ajuster les financements aux crises majeures dont le COVID-19
- Promouvoir des comités d'initiatives parlementaires Eau-Hygiène-Assainissement (EHA), qui se penchent sur la mise en œuvre des lois relatives à EHA et qui s'assurent de l'inclusion des plus vulnérables
- Mettre en place un cadre législatif et réglementaires\ propices aux financements innovants
- Autonomiser les gouvernements locaux et les autorités de bassin en leur permettant de mobiliser des fonds (impôts, taxes, capacité d'emprunt)
- Formuler des lois nationales sur l'eau

Messages à l'attention des Autorités Locales

- Renforcer la résilience face aux chocs exogènes
- Favoriser le transfert des compétences au niveau national et s'assurer de l'inclusion des plus vulnérables
- Prendre en compte les suggestions des groupes vulnérables
- Identifier les menaces et les vulnérabilités liées à la sécurité hydrique
- Responsabiliser les parties prenantes

Messages à l'attention des Autorités Locales

- Investir dans les capacités institutionnelles et humaines pour bâtir des systèmes durables et résilients
- Collecter les données sur le long terme au niveau des bassins pour améliorer la gouvernance au niveau bassins et sous bassins
- Favoriser le développement de l'économie circulaire
- Clarifier le rôle et les responsabilités des agences de bassin
- Numériser les données et assurer leur accessibilité

Dans son message de clôture des sessions thématiques, Monsieur Patrick LAVARDE, Co-Président du Comité de Pilotage international, a salué la productivité des groupes qui ont fait émerger 92 propositions de sessions autour des 4 priorités et magnifié la collaboration entre les équipes du CME et du SE9FME. Il a indiqué que des ateliers de haut niveau seront organisés lors du Forum, ce qui permettra d'avoir une centaine de sessions dont le format sera détaillé dans les lignes directrices qui seront partagées avec les organisateurs, afin de commencer l'élaboration du programme du Forum dès la mi-novembre. Il a émis le souhait de voir la mise en place d'actions concrètes et opérationnelles au-delà du Forum pour alimenter les segments politiques à plus long terme, comme la création d'un observatoire des Autorités locales pour assurer un suivi de la mise en œuvre des actions sur l'eau.

V. PANEL DE HAUT NIVEAU

Un panel de haut niveau centré sur des débats multi-acteurs, avec des regards croisés sur des sujets transversaux, en particulier l'articulation entre le contenu du Forum et des sujets d'intérêt politique et stratégique, s'est tenu sous la modération de Monsieur Baï Mass TAAL, Conseiller spécial du Secrétaire exécutif du 9^{ème} Forum mondial de l'Eau.

Le panel a enregistré, en prélude aux échanges, les messages de Henk Ovink, Envoyé spécial des Pays-Bas pour l'Eau (TBC) et Sultan RAHIMZODA, Co-Président du Comité de Pilotage de la Conférence de Dushanbé-2022, tous deux axés sur la synergie à développer entre le Forum et l'agenda des Nations Unies (ODDs) et en particulier sur l'articulation des résultats du Forum avec l'agenda international de l'Eau et la Conférence des Nations Unies sur l'Eau de 2023.

Différents groupes d'acteurs ont pris part au panel, notamment les ministres, les parlementaires, les autorités territoriales, les Organisations de bassin, les Organismes multilatéraux et les Jeunes.

Pour le compte de l'AMCOW, le nouveau Secrétaire Exécutif Rashid MBAZIIRA a décliné sa vision qui s'appuie sur les grands objectifs pour un développement durable de l'Afrique, notamment l'Agenda 2063, qui ne pourra être atteint qu'en capitalisant sur les expériences engrangées dans le domaine de l'eau et en accordant une haute importance à cette ressource vitale.

Pour les Parlementaires, l'Honorable Député Demba KEITA, Représentant de l'Assemblée nationale du Sénégal, a montré la place centrale que jouent les Parlementaires dans le suivi, le contrôle des politiques et le vote des lois et des budgets afférents à l'eau. Les Parlementaires doivent agir de concert au plan régional et continental pour évaluer les politiques publiques sur l'eau. A cet égard la présence des organismes de bassin est une opportunité



pour une intégration des Parlementaires et leur mobilisation autour des questions de l'eau. Il a annoncé que l'Assemblée Nationale prendra en charge l'animation d'un stand des Parlementaires lors du Forum.

Pour les Autorités territoriales, Monsieur Jean Pierre Elong MBASSI, Secrétaire Général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique), a affirmé que la question de l'eau est fondamentalement de nature territoriale et se gère au niveau des territoires, où les élus locaux doivent faire face aux difficultés qui se posent au quotidien. Il a encouragé le Forum à apporter les réponses concrètes en s'attaquant à l'urgence climatique pour montrer que l'eau est au cœur de l'adaptation, à s'intéresser aux problèmes posés par la croissance démographique.

Dans cette perspective, il a fait le plaidoyer pour l'organisation d'une table-ronde des collectivités locales qui réunira divers acteurs dont les parlementaires et les organismes de bassin.

Pour les Organisations de bassin, Monsieur Hamed Diané SEMEGA, Haut-Commissaire de l'OMVS, s'est présenté comme un fervent défenseur de l'intégration par les bassins qui sont des vecteurs de paix, car l'eau est par essence une ressource partagée. Le succès de l'OMVS dira-t-il, réside sur son socle juridique, surtout le statut des ouvrages communs, qui efface les frontières dès lors que les ouvrages appartiennent aux quatre pays membres. Il a magnifié la volonté politique des pères-fondateurs et des dirigeants successifs, qui est la raison principale du « success-story » qu'est l'OMVS.

Pour les Organismes multilatéraux, Madame Jennifer SARAH de la Banque mondiale a réaffirmé l'importance d'assurer la sécurité de l'eau potable et l'accès à l'assainissement.

Elle a évoqué l'intérêt d'investir dans le secteur de l'eau ; ce qui est essentiel à la relance économique après la pandémie, à l'atténuation des effets du changement climatique et à l'adaptation en favorisant l'économie circulaire. Elle a cité l'exemple du Sénégal qui dispose d'un cadre légal qui permet de réutiliser les eaux usées, et où se développe un secteur privé dynamique dans le traitement des boues de vidange. Elle a marqué le soutien de la Banque mondiale au processus du Forum.

Pour les Jeunes, Dr Fatimatou SALL, Présidente de l'Association des Jeunes Professionnels de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal (AJPEAS), a demandé de leur accorder une plus grande écoute et une plus grande attention au renforcement de leurs capacités pour leur permettre de mieux participer au dialogue en cours sur l'eau. Elle a fait un plaidoyer pour une meilleure prise en compte des jeunes, des femmes et de la société civile en général.



VI. SESSIONS PARALLELES INFORMATIVES



SESSION INFORMATIVE SUR L'« INITIATIVE DAKAR 2022 »

L'« Initiative Dakar 2022 », l'innovation majeure du 9^{ème} Forum mondial de l'eau centrée sur la matérialisation de la vision « Des engagements aux actions concrètes sur le terrain », a fait l'objet d'une session centrée sur l'état de sa mise en œuvre.

Les résultats de cette initiative ont été présentés par M. Guy FRADIN, co-président du jury international. Au total, 3 vagues de sélection des projets ont été lancées, au cours desquelles 157 projets provenant de 54 pays et 4 continents ont été soumis. Au total 71 projets ont été labellisés suite à une évaluation par un jury international de 12 membres dont 6 venant du Sénégal.

Il a été retenu de procéder à une quatrième vague de sélection, de poursuivre donc la collecte des candidatures jusqu'au 30 novembre 2021. A l'issue du processus de labellisation, les projets retenus seront valorisés lors du Forum de plusieurs manières : dans les sessions en fonction de la priorité liée à la thématique du projet, dans le parcours des réponses (villages du Forum) et par mise en contact des porteurs de projet avec des financeurs intéressés.

SESSION INFORMATIVE SUR LA LOGISTIQUE DU FORUM ET LA FEUILLE DE ROUTE JUSQU'AU FORUM

La préparation logistique du Forum a fait l'objet d'une session informative au cours de laquelle un point complet a été présenté sur les inscriptions, l'hébergement, le transport,

la restauration, la santé, les expositions et les informations utiles fournies aux participants. Ils ont été rassurés par les dispositions prises par les autorités sénégalaises pour que le Forum se déroule dans les meilleures conditions en mars 2022.

RÉUNIONS DES SEGMENTS POLITIQUES

Des réunions des segments politiques ont été organisées en marge des travaux, respectivement pour les ministres, les parlementaires, les collectivités territoriales et les organismes de bassin. Elles ont consisté dans le rappel de l'importance stratégique du volet politique et de la mobilisation des décideurs autour du thème du Forum « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement » et son organisation, conformément à la note produite à cet effet, par le Secrétariat exécutif et le Conseil mondial de l'eau.

Ces réunions ont permis aux segments politiques d'échanger sur les stratégies et les modalités de leur mobilisation en direction de Dakar 2022 et sur leur programme au Forum.

Ainsi, l'Union des associations d'élus locaux du Sénégal (UAEL), CGLU-Afrique et l'OCDE ont réaffirmé leur engagement pour la Table ronde des maires et l'Observatoire sur la gouvernance de l'eau dans les villes africaines.

Les organismes de bassin ont de leur côté réitéré leur intérêt pour le thème de la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales au sein des bassins.

Pour sa part, l'Assemblée nationale du Sénégal a confirmé son engagement à œuvrer pour une forte mobilisation des parlements d'Afrique et du monde, à organiser un évènement sur l'eau en tant que droit humain et à prendre en charge l'animation d'un stand dédié aux institutions parlementaires. Une feuille de route a été élaborée dans cette perspective.

RÉUNIONS DES JEUNES

Le Secrétariat exécutif du Forum appuyé par ses partenaires a offert aux jeunes l'opportunité de participer à la deuxième réunion des parties prenantes et d'organiser des évènements en prélude de cet évènement, notamment un webinar virtuel le 11 octobre 2021 et une réunion en

présentiel à Diamniadio le 13 octobre 2021.

Le webinar dont le lancement a été fait par le Secrétaire exécutif du 9^{ème} Forum mondial de l'eau, Monsieur Abdoulaye SENE, a rassemblé plus de 80 jeunes provenant de plusieurs pays. À travers des groupes de travail interactifs, les jeunes ont échangé et partagé leur vision de l'Espace Jeunesse, un espace créé par et pour les jeunes qui sera présenté lors du Forum Mondial de l'Eau en mars 2022. Les participants ont mené dans un premier temps des discussions autour des objectifs, de la vision de l'Espace jeunesse et dans un second temps sur les activités et le design de l'Espace Jeunesse

L'atelier international en présentiel organisé en prélude de la réunion des parties prenantes du Forum mondial de l'eau s'est tenu le 13 octobre au siège du Secrétariat Exécutif du Forum mondial de l'Eau. Un groupe de 25 jeunes venant du Sénégal et d'autres pays ont abordé les points suivants :

- Contribution des jeunes au processus préparatoire et d'organisation du Forum
- Aménagement de l'Espace Jeunesse
- Programme 1000 Jambaars de l'eau

À l'issue des discussions les jeunes se sont accordés sur les lignes directrices suivantes.

Vision : Créer un mouvement global unifié de la jeunesse pour l'eau et l'assainissement afin d'influencer et de porter le changement, durant et après le Forum.

Objectif 1 : créer un espace catalyseur d'actions et de synergies pour l'engagement des jeunes en faveur d'une gestion durable et inclusive des ressources en eau en offrant une vitrine aux initiatives portées par les jeunes et aux opportunités s'offrant aux jeunes dans le secteur.

Objectif 2 : faciliter les échanges et la collaboration entre les jeunes, entre les secteurs et entre les générations.

Objectif 3 : créer une plateforme d'apprentissages, de formations et d'entrepreneuriats des jeunes dans le secteur de l'eau et les secteurs connexes.

VII. CEREMONIE DE CLÔTURE



La session de clôture a commencé avec une série de recommandations et d'engagements formulés par des représentants de groupes d'acteurs, notamment la POSCEAS (Plateforme des organisations de la société civile pour l'eau et l'assainissement du Sénégal), la Ligue arabe, le Groupe de la Banque africaine de Développement, l'UNESCO, la Banque mondiale et le Conseil mondial de l'Eau.

- Madame Mame Tacko GAYE de POSCEAS s'est réjouie de l'implication réelle de la société civile et la bonne écoute par le Secrétariat Exécutif de leurs préoccupations, dont la sponsorship des délégués issus des organisations de la société civile. Elle a fait un plaidoyer pour un engagement fort des Etats qui doivent intégrer l'eau et l'assainissement comme un droit humain à garantir par la loi, avec

des financements adéquats. Elle a émis le souhait que ces dispositions soient accompagnées par des mécanismes de redevabilité afin de rendre compte des engagements des Etats, avant de plaider pour le renforcement du cadre multilatéral sur l'eau à l'instar du Climat.

- Dr Hammou LAMRAANI de la Ligue arabe, a salué la qualité du travail des équipes de préparation de la rencontre dans un contexte de pandémie. Il a lancé un appel pour plus d'échanges entre les régions du monde dans le cadre du processus du Forum, en créant des passerelles entre elles. La labellisation des projets doit être clairement comprise comme une opportunité et non comme l'accès garanti à un financement dira-t-il.

- Monsieur Ousseynou GUENE du Groupe de la Banque africaine de Développement (BAD), a évoqué l'appui de son organisation à l'organisation du 9^{ème} Forum mondial de l'eau pour 2 milliards FCFA, à travers des financements déjà acquis pour la mise en œuvre d'un nouveau projet d'approvisionnement en eau potable au Sénégal d'environ 40 millions d'Euros. Il a confirmé la présence du Président de la BAD au Forum qui y dévoilera la nouvelle politique de son institution sur le financement de l'eau pour l'atteinte des ODD.
- Dr Anthony MADUEKWE de l'UNESCO, s'est félicité de l'implication de son institution dès le début du processus et la signature d'un protocole qui a permis la prise en charge de la participation des jeunes à la réunion des parties prenantes. Il a annoncé le lancement du rapport mondial de l'UNESCO sur les eaux souterraines lors du Forum .
- Monsieur Patrick LAVARDE, Co-Président du Comité de pilotage international du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau, s'est réjoui de la forte participation en présentiel et en virtuel, et de l'atteinte des 3 objectifs de la réunion, puisque la structure du 9^{ème} Forum sera finalisée au mois de décembre sur la base des délibérations des groupes d'action, les messages politiques sont disponibles et prêts à être remontés aux segments concernés et les dispositions sont prises pour que les inscriptions démarrent dès le mois de novembre. Il a conclu en donnant rendez-vous à la communauté internationale à Dakar le 21 mars 2022 pour l'ouverture du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau en présentiel.
- Monsieur Abdoulaye SENE, Secrétaire exécutif du 9^{ème} Forum mondial de l'Eau, Co-Président du Comité de Pilotage international, a salué et remercié l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux qui ont réaffirmé à l'occasion de cette deuxième réunion des parties prenantes, leur engagement à appuyer le Sénégal pour la réussite du Forum afin de contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement à travers le monde. Il a cité les partenaires qui ont signé des protocoles avec le Sénégal et appelé à une co-construction pour accélérer l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement. Monsieur Abdoulaye SENE s'est réjoui du fait que la réunion a atteint ses objectifs grâce à une forte participation et les résultats des sessions parallèles qui vont permettre de bien structurer le contenu thématique du Forum. Il a, par ailleurs, rassuré les acteurs du monde entier sur le fait que le Sénégal est déjà prêt à les accueillir en mars 2022 pour un Forum historique et efficace.



VIII. ANNEXES



FORMAT DE LA RÉUNION

La réunion s'est tenue en format hybride (présentiel et virtuel) pour élever l'audience. On a noté la présence de 430 participants au CICAD. Le volet virtuel a été assuré à travers la mise en place d'une plateforme digitale. Trois cent quatre-vingt (380) personnes se sont connectées le 14 octobre et deux cents cinquante-huit (258) le 15 octobre. Le fait que ces personnes venant de quarante-sept (47) pays aient suivi en virtuel la deuxième réunion des parties prenantes est la preuve que l'événement a suscité un grand intérêt dans la communauté internationale.

Les dispositions prises ont permis d'assurer une bonne organisation de la réunion sur le plan de l'accueil, l'hébergement, le transport, la restauration, etc. Les participants sénégalais et ceux venus de l'étranger ont été ainsi bien pris en charge pendant la réunion.

COUVERTURE PRESSE

La réunion des parties prenantes a été une occasion de renforcer la promotion du Forum à travers les médias traditionnels (radio, télé, presse écrite) et les réseaux sociaux. Des spots radio, télé, des insertions dans les journaux et des

bannières dans la presse en ligne ont permis d'annoncer l'événement de même que des interviews. La couverture a été assurée par 35 journalistes au CICAD.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La réussite de l'organisation de la réunion a été facilitée en grande partie par l'appui de certains ministères :

- Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale a mobilisé le Samu national pour d'éventuels secours et l'IRESSEF pour les tests PCR à effectuer sur place par les participants devant voyager. Il a assisté aussi le Secrétariat exécutif pour le respect du protocole sanitaire anti-Covid ;
- Le Ministère de l'Intérieur a assuré la sécurité des participants grâce à un déploiement d'éléments de la Gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers ;
- Le Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a apporté son aide sur les aspects relatifs au Protocole, notamment la prise en charge des personnalités à l'aéroport



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



9^{EME} FORUM MONDIAL
DE L'EAU | DAKAR 2022



CONSEIL
MONDIAL
DE L'EAU

9^{EME} Forum Mondial de l'Eau

21 → 26

Mars 2022

Dakar - Sénégal

THÈME

*La sécurité de l'eau
pour la paix et le
développement*



www.worldwaterforum.org

